

La propulsion nucléaire

Dès 1942 avec la divergence de la première pile atomique la possibilité de disposer d'une source d'énergie anaérobie quasi illimitée conduit les marines militaires à rechercher des solutions pour assurer l'autonomie nécessaire à la propulsion des sous-marins ainsi qu'à toute la vie à bord lors de grandes durées d'immersion (quelques mois); ceci est devenu réalité en 1955 avec le sous-marin Nautilus de l'US Navy premier sous-marin à propulsion nucléaire.

On passe ainsi de navires submersibles à de véritables navires sous-marins. Pour les navires de surface, hormis les porte-avions et les brise-glaces dont l'autonomie énergétique apporte des avantages opérationnels majeurs, la propulsion nucléaire ne s'est pas développée jusqu'à maintenant du fait notamment des contraintes réglementaires rédhitoires en particulier pour les navires marchands ; de nombreux Etats refusent de laisser accoster des navires nucléaires dans leurs ports.

En France toute la flotte sous-marine SNLE (sous-marin nucléaire lanceur d'engins) et SNA (sous-marin nucléaire d'attaque) est à propulsion nucléaire (réacteur à eau pressurisée) de même que le porte-avions nucléaire (PAN) Charles de Gaulle comme le sera le porte-avions de nouvelle génération (PANG) aujourd'hui commandé.



Porte-avions Charles de Gaulle

Pour en savoir plus :



[lien vers la fiche argumentaire](#)

https://www.energethique.com/file/ARCEA/Argumentaire/Fiche_AEB_01_Propulsion_nucleaire.pdf